

Impacts de la réglementation sur la programmation d'un projet de construction



La réglementation applicable aux projets de construction est multiforme et repose sur des textes d'application obligatoire tels que les réglementations Incendie, Accessibilité, Sismique et Thermique ou des textes d'application volontaire ou contractuelle regroupant les normes, DTU, ou guides de bonnes pratiques (règles de l'art, guides PACTE/RAGE, etc...). Ce corpus réglementaire constitue un ensemble de contraintes impactant sensiblement la conception des projets qui sont bien souvent découvertes et prises en compte dans les phases avancées du projet (APD, PRO ou EXE) et pas suffisamment dans les phases initiales. La connaissance de ses contraintes et de leur impact sur la programmation d'un projet permet de sécuriser les surfaces et volumes d'un projet ainsi que les budgets associés.

OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra de :

- Connaître la hiérarchie du corpus réglementaire encadrant un projet,
- Identifier les impacts techniques des réglementations les plus courantes,
- Présenter les ratios (m² utiles/m² construits) applicables à la programmation des projets classiques : résidentiels, tertiaires,
- Présenter les éléments budgétaires associés à la programmation des projets classiques.

RESPONSABLE DE STAGE : Romain MEGE, Chef de la Division Expertise, Avis Réglementaires, Recherche, Direction Sécurité Structures Feu, CSTB

PROGRAMME

JOUR 1

9h-17h30

Gautier SOIROT, Chef du service HQE, **BEA GROUPE PINGAT**

Hiérarchisation du corpus réglementaire : textes d'application obligatoire et éléments contractuels.

Organisation des acteurs de la construction

Hiérarchisation des textes réglementaires, normatifs et contractuels :

- Le contexte réglementaire et la hiérarchisation,
- La réglementation obligatoire,
- Rappels sur la contractualisation (CCAG, CCTP, ...).

Présentation des textes réglementaires d'application obligatoire

Impacts de la réglementation sur la programmation :

- Acoustique
- Accessibilité
- Sismique
- Thermique

JOUR 2

9h-17h30

Caroline BOUTELOUP, Ingénieur Recherche et Expertise, Division Réhabilitation et Gestion de parc, **CSTB**

Exemples d'impacts techniques des réglementations classiques sur la programmation

Impacts sur les lots techniques :

- Dimensionnement des gaines de CVCD et impacts sur les hauteurs d'étages et trémies verticales,
- Dimensionnement des raccordements concessionnaires.

Impact sur le gros-œuvre et le clos et couvert :

- Impact de la sismique sur la structure,
- Exemples de circulations (verticales et horizontales).
- Aide à la détermination de l'épaisseur d'une façade : isolation + structure + parement.

Impact sur le déroulement du chantier :

- Gestion des eaux d'exhaure,
- Chantier à faible impact environnemental.

Ratios de conception :

- Rapport m² utiles, m² techniques, m² hors tout.
- Volumes du bâti.

Outils financiers d'aide à la programmation du projet en fonction des réglementations applicables

Impact financier du niveau de performance souhaité :

- Labels énergétiques
- Future Réglementation Environnementale
- Certifications environnementales (HQE, BREEAM, ...)

Ratios financiers du projet :

- Découpage par phase,
- Découpage par technique.

PUBLIC

Maîtrise d'Ouvrages publique ou privée, Assistance à Maîtrise d'Ouvrages, Architectes ou chefs de projet.

PRÉREQUIS

Avoir des notions sur la programmation d'un projet de construction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de fin de formation

DOCUMENTATION REMISE

Support de formation

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates 2020 :

- 14 et 15 Septembre

Durée : 2 jours - 14 heures

Horaires : 9h-17h30

Lieu : CSTB Paris

Tarif : 1 490 €

Net de taxes, déjeuner inclus

VOTRE CONTACT

Anne SACCO

☎ 01 40 50 29 19

✉ cstb-formations@cstb.fr